



Assemblée générale

Distr. générale
6 juillet 2001

Vingt-sixième session extraordinaire
Point 3, *b*, de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[*sans renvoi à une grande commission (A/S-26/5)*]

S-26/1. Pouvoirs des représentants à la vingt-sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs et la recommandation qui y figure¹,

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

*7^e séance plénière
27 juin 2001*

¹ A/S-26/5, par. 15.